



## Médecin généraliste diplômé hors union européenne qui veut travailler

Par **riri lolita**, le **03/08/2009** à **16:10**

Bonjour,

Je suis à la recherche des renseignements pour un ami Panaméen qui a un diplôme de médecin généraliste praticien hors union européenne, et qui voudrait s'installer en France.

A-t-il le droit de pratiquer et de s'établir en France ?

Où trouver les informations pour savoir s'il en a le droit ?

Quelles démarches doit-il effectuer pour venir s'établir ici ?

Sa nationalité est-elle un souci ?

Vers qui dois-je me tourner pour répondre à ces interrogations ?

Par avance merci de votre attention, recevez je vous prie mes salutations.

Par **Patricia**, le **03/08/2009** à **16:30**

Bonjour,

Le mieux est qu'il se renseigne auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins de son département.

Qui lui dira exactement si son diplôme lui permet ou pas d'exercer en France.

Pour le 01 :  
Ordre des Médecins de l'Ain  
11 rue Dîmes  
BOURG EN BRESSE  
01 74 23 07 14